

Inscription effectuée le : **2020-11-29 à 10:30**
No de facture : **2020-12-A-01887-779-JAEGER_Leo**
Objet : **Fête d'anniversaire**

Grimpeur

Nom : JAEGER
Prénom : Leo
Ddn : 01/12/2013

Anniversaire

Type de fête : Anniv Grimpe
Date : 06/12/2020
Horaire : 14h00 - 16h30
Participants : 7
Total : 300.-

Représentante légale

Nom rep : Mme
Prénom rep : JAEGER
Courriel : Pauline
Adresse : p.b.loeb@gmail.com
Code/Ville : Chemin des Princes 5
1222
Tél. privé : ---
Tél. pro : ---
Tél. portable : 0762076215
Fax : ---
Remarques : ---
Conditions générales : J'ai lu et j'accepte les conditions générales
d'Antécimes.

Conditions générales

La séance d'escalade dure 2h depuis le début de l'anniversaire. Il n'y a ensuite plus de possibilité de grimper.

Ensuite, la salle et la table d'anniversaire restent à votre disposition pendant **30 minutes supplémentaires**, pour le gâteau d'anniversaire et l'ouverture des cadeaux.

Le nombre d'enfants est de **8 au maximum**.

La présence d'un adulte est obligatoire durant la séance.

L'encadrement est assuré par un Guide de Haute-Montagne.

Le prix forfaitaire est de 300.- pour une **fête d'anniversaire** au mur d'escalade d'Antécimes.

Ce prix comprend : la réservation du mur, l'encadrement, le matériel d'escalade (chaussons et baudriers) et le matériel technique (cordes et systèmes d'assurance).

Le choix d'une séance plus brève ou comportant moins d'enfants ne modifie pas le tarif.

Pour réserver :

- [Contactez-nous pour vous assurer que la date souhaitée est encore disponible.](#)
- Remplissez le bulletin en indiquant la date et l'horaire souhaités
- Suite à l'envoi de votre inscription, une facture correspondante vous sera adressée avec les coordonnées bancaires qui vous permettront d'effectuer le paiement.
- Vous aurez dès lors **7 jours** pour confirmer cette inscription en effectuant le versement correspondant.
Passé ce délai, l'inscription sera **automatiquement annulée**.
Attention ! Cette période comprend les délais d'enregistrement bancaires pouvant parfois s'étendre jusqu'à 4 jours.

En cas d'annulation après la réservation définitive :

- Plus de 15 jours avant la fête : des frais de 100.- seront retenus sur le remboursement.
- Moins de 15 jours avant la fête : aucun remboursement ne pourra être demandé.
- Moins de 15 jours avant la fête, sur présentation d'un certificat médical : des frais de 100.- seront retenus.